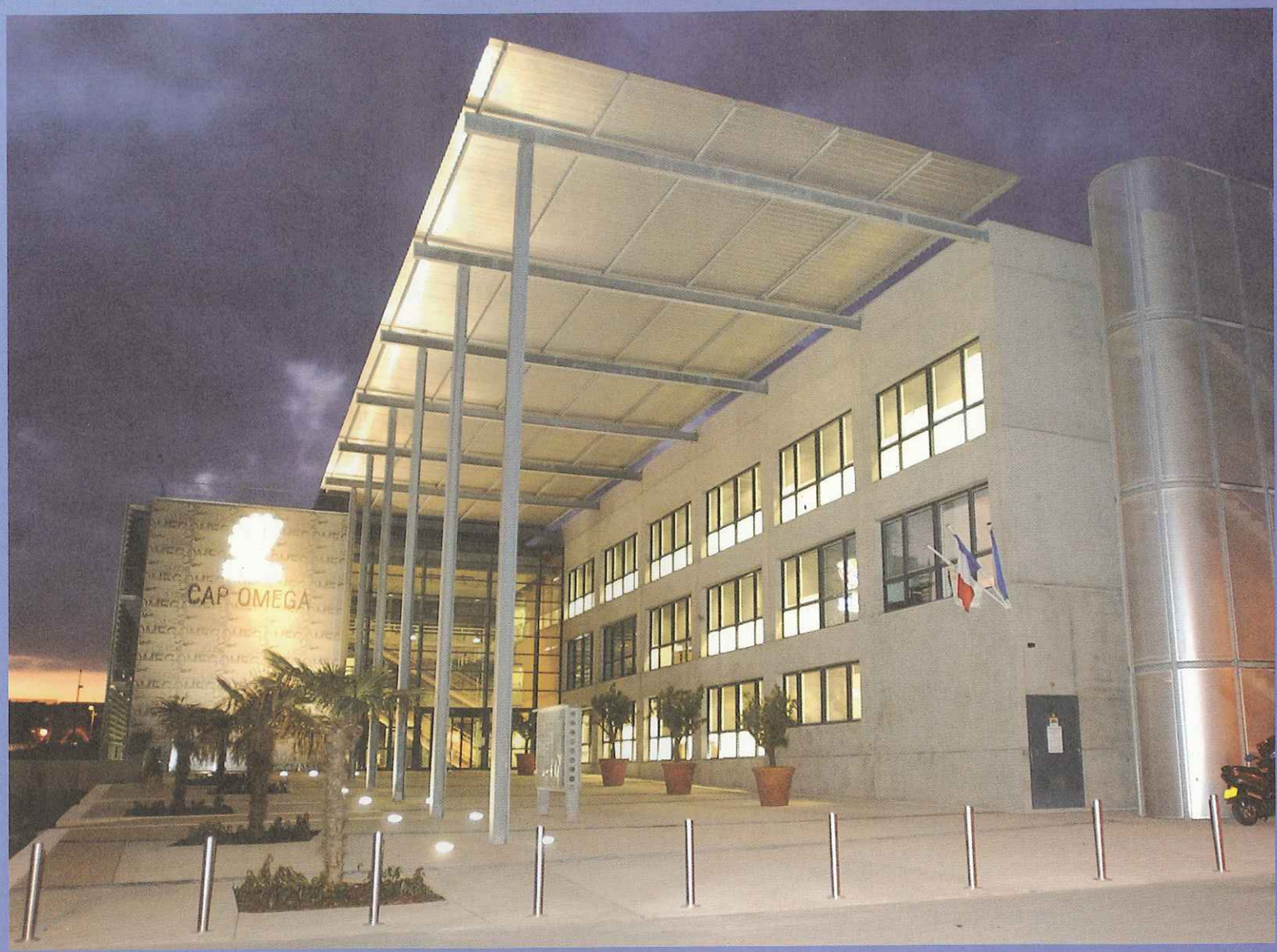

▲ *Cap Omega, 5300 m² dédiés aux jeunes entreprises spécialisées dans les Technologies de l'Information et de la Communication.*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES OUTILS DE L'AGGLO AU SERVICE DE L'EMPLOI

Favoriser l'emploi et la croissance, telle est la priorité de Montpellier Agglomération. Armée d'outils et de moyens adaptés, elle a su se placer au rang des grandes agglomérations européennes dont l'attractivité séduit les entreprises. En soutenant l'innovation et l'artisanat, elle entend assurer un développement économique équilibré sur l'ensemble du territoire. L'Agglo facilite également l'accès à l'emploi de ses habitants par une politique d'insertion très active.

HECTARES VENDUS, ENTREPRISES IMPLANTÉES, DES EMPLOIS À LA CLÉ

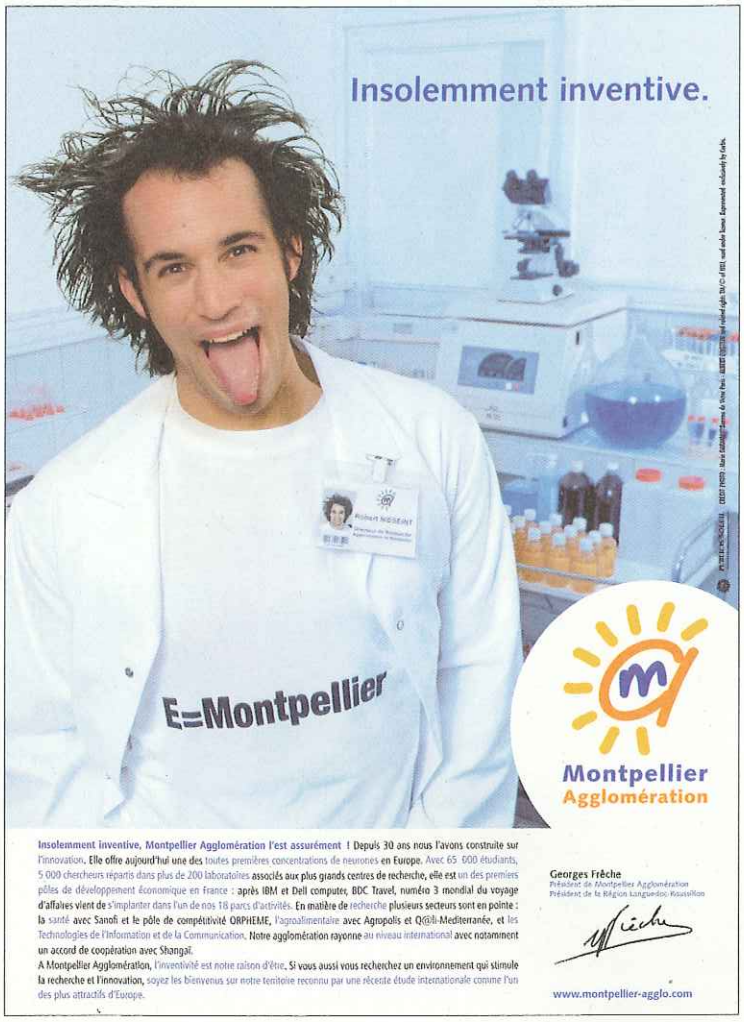

▲ *Campagne de communication publiée en novembre dans la presse nationale pour renforcer l'implantation d'entreprises sur le territoire de l'Agglomération de Montpellier.*

Plus de 36 hectares* ont déjà été vendus en 2006 dans les parcs d'activités de Montpellier Agglomération, soit trois fois plus que l'an dernier. Des terrains qui seront bientôt occupés par des dizaines d'entreprises qui créeront des emplois dans l'Agglomération. Pas de doute, les entrepreneurs se plaisent sur notre territoire. Ils créent, développent ou transfèrent leurs activités chez nous. L'Agglo a de vrais atouts (voir l'interview de Gilbert Pastor page 25). Elle est régulièrement citée par les magazines spécialisés comme l'une des plus attractives pour les entreprises en France, et même en Europe. Avec ses parcs d'activités, ses pépinières, ses hôtels d'entreprises, ses Villages d'Entreprises Artisanales et de Services, ses ateliers relais, Montpellier Agglomération a su développer un foncier et un immobilier d'entreprises de qualité au service d'une stratégie de développement économique. Complétée par une politique forte d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes à travers notamment le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation, Montpellier Agglomération dispose d'outils et de moyens adaptés pour permettre la création d'activités et d'emplois. Ainsi, l'Agglomération gère aujourd'hui en direct 18 parcs d'activités répartis sur 671 hectares accueillant au total plus de 1 005 entreprises et 23 124 emplois. Montpellier Agglomération fait face à une très forte demande d'implantations : 474 projets ont été traités en 2005 représentant un potentiel de 10 000 emplois. Montpellier Agglomération accompagne les entreprises qui souhaitent s'agrandir en recherchant les solutions immobilières et foncières les plus adaptées. Parmi les derniers succès en date, l'extension d'Expansys, spécialisée dans le e-commerce de la téléphonie mobile ou d'Horiba ABX, qui conçoit des automates d'analyses hématologiques et l'implantation de BCD Travel, numéro un mondial du voyage d'affaires.

** état des ventes et compromis au 1er septembre 2006*

LE CHIFFRE

14%

C'EST LE TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES EN 2005 DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER. UN RÉSULTAT QUI POSITIONNE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION À LA 3E PLACE DES AIRES URBAINES DE PLUS DE 200 000 HABITANTS EN FRANCE.

■ NOUVEAU : L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

Montpellier Agglomération est la première agglomération à mettre en place un observatoire économique avec l'aide de l'INSEE. Un tableau de bord de l'économie locale, des zones d'activités et une enquête sur les nouvelles entreprises permettront de caractériser le territoire de l'Agglomération par rapport à la région. Objectif : analyser les retours sur investissement de la stratégie économique de l'Agglomération.

■ SUCCÈS DE LA JOURNÉE DES INVESTISSEURS

Une centaine de professionnels a découvert la vaste offre de Montpellier Agglomération lors de la Journée des investisseurs en immobilier d'entreprises organisée le 7 juillet dernier à Montpellier. A cette occasion, un guide des parcs d'activités a été distribué présentant en détail l'éventail de ses produits. Un outil, mis à jour chaque année, disponible à l'Hôtel d'Agglomération.

■ NUMÉRO 1 EN EUROPE

Montpellier a été classée numéro 1 en Europe pour l'installation des entreprises dans le Guide KPMG 2006 «Choix concurrentiels». En établissant la comparaison des coûts de démarrage et d'exploitation de 17 types d'entreprises sur une période de 10 ans, cette étude internationale situe Montpellier à la première place du classement général des 26 villes européennes couvertes par l'étude. Ces données permettent aux investisseurs de disposer d'une estimation des coûts comparatifs selon le site d'implantation.

■ NOUVEAU DESIGN POUR LES PARCS D'ACTIVITÉS

Dès 2007, le Parc de l'Aéroport, qui s'étend sur 34 ha à Pérols, sera le premier parc d'activités de l'Agglomération à être relooké par Andrea Mueller, Sergie Renaudie et Pierre Milville, une équipe de designers reconnus. Signalétique et mobilier urbain porteront une nouvelle identité originale, tournée vers l'avenir, commune aux 18 parcs d'activités de l'Agglomération.

CAP OMEGA BOOSTE LA CRÉATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

Après Cap Alpha qui accueille 17 entreprises (80% de taux d'occupation) principalement du secteur de la santé, la construction en 2004 de Cap Omega a renforcé le dispositif d'accompagnement de la création d'entreprise et de l'innovation. Cette deuxième pépinière accueille depuis deux ans les entreprises spécialisées dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). 28 jeunes sociétés innovantes sont ainsi implantées au coeur du quartier des affaires dans un bâtiment moderne de 5300 m² où partenariats et synergies inter-entreprises sont naturellement facilités.

CLAUDIA ZIMMER, PDG D'AQUAFADAS
jeune société implantée à Cap Omega depuis le début de l'année qui lance sur le marché international PulpMotion, un nouveau logiciel d'animation de photos et vidéos qui a déjà remporté le Trophée du meilleur Shareware à l'Apple Expo Paris 2006.

Pourquoi avoir choisi de vous implanter à Cap Omega ?
« Cette pépinière d'entreprises offre des solutions séduisantes. Du fait notamment de la présence sur site de l'équipe d'accompagnement du CEEI qui joue un rôle essentiel dans le développement d'Aquafadas et de la qualité des infrastructures mises à disposition. Tout est prévu pour accompagner la croissance des sociétés, en ajoutant, par exemple, progressivement de la surface de bureaux selon les besoins. De plus, la création de réseaux, d'échanges et de synergies entre entrepreneurs représente un des atouts majeurs de Cap Omega. De façon informelle nous partageons nos expériences, nos différentes façons d'aborder les problèmes et les solutions trouvées. »

PRÉPARER L'AVENIR

◀ CAP DELTA, PAS ENCORE CONSTRUIT ET DÉJÀ REMPLI

Devant le succès de la commercialisation de l'hôtel d'entreprises Cap Gamma, qui sera occupé en totalité par la société Idenix en avril 2007, Montpellier Agglomération a lancé la construction d'un deuxième bâtiment dédié à l'accueil des entreprises biotechnologiques sur le Parc Euromédecine, Cap Delta. MaxMat et deux grandes entreprises américaines de biotech s'installeront dans ce bâtiment de 3 500 m² en mars 2007. La réalisation d'un troisième hôtel d'entreprises identique est à l'étude sur le même site.

Face à une croissance démographique record*, l'Agglomération de Montpellier continue à intensifier son développement économique. Ainsi, depuis 2005, 40 nouveaux hectares de terrain ont été acquis dans l'Agglomération. Les projets fusent, certaines commercialisations ont déjà débuté : Extension du parc d'activités Charles Martel à Villeneuve-lès-Maguelone, de la zone d'activités Garosud entre Montpellier et Lattes, du parc d'activités Eurêka à Montpellier où est implanté Cap Omega, création de Via Domitia à Castries en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon qui accueillera notamment le troisième Village d'Entreprises Artisanales et de Services de l'Agglomération (VEAS)… Pour préserver le territoire, ce développement raisonné de l'activité économique est cadré par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) adopté à l'unanimité par le conseil d'Agglomération. Ainsi, Montpellier Agglomération se donne les moyens de rapprocher les emplois des zones d'habitat, de conforter ses pôles d'excellence dans le domaine des hautes technologies et de favoriser l'accueil des entreprises artisanales, industrielles et de services. Toutes les énergies de l'Agglomération sont mobilisées dans un seul but : créer de l'emploi.

** 300 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030 selon les prévisions de l'INSEE.*

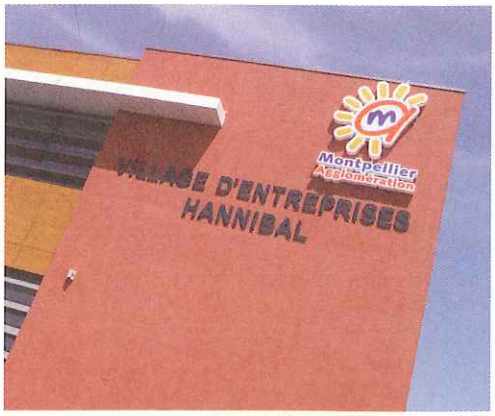

▲ *L'Agglomération de Montpellier a créé deux villages d'entreprises artisanales et de services (VEAS), Parc 2000 à Montpellier et Hannibal à Cournonsec (photo). Un troisième est en projet sur la ZAC Via Domitia à Castries.*

LEXIQUE

LES INCUBATEURS ont pour mission de favoriser l'émergence et la concrétisation de projets de création d'entreprises innovantes valorisant les compétences et les résultats des laboratoires des établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur.

LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES (Cap Alpha et Cap Omega) accueillent pendant 3 ans les entreprises innovantes accompagnées dans leur stratégie et leur développement par le CEEI de Montpellier Agglomération. Ces bâtiments disposent d'équipements mutualisés et d'espaces locatifs modulables.

LES HÔTELS D'ENTREPRISES (Cap Gamma, Cap Delta et le Millénaire) sont des offres immobilières locatives dédiées à un secteur d'activités. Ils accueillent les entreprises en sortie de pépinière avant de pouvoir construire leurs propres locaux ou des entreprises matures qui recherchent des solutions immobilières spécifiques offrant des équipements mutualisés.

3 QUESTIONS À...

Gilbert Pastor

Vice-président
de Montpellier Agglomération,
chargé du Développement économique
et Maire de Castries

Quels sont les atouts de Montpellier Agglomération en ce qui concerne l'implantation des entreprises sur notre territoire ?

Ils sont nombreux. Le principal, c'est que Montpellier Agglomération puisse fournir une réponse adaptée aux besoins de chacun des créateurs d'entreprises. On fait au cas par cas. Certains démarrent une start-up, ils ont besoin d'être accueillis dans une pépinière, d'autres en plein développement envisagent de louer ou d'acheter dans un parc d'activité. A chacun, nous apportons une solution.

Le second atout, c'est la qualité de vie qu'offre notre Agglomération. Ici, chacun peut s'épanouir, nous ne sommes pas une agglomération dortoir. Enfin, chaque entrepreneur qui veut s'installer dans l'Agglomération sait qu'il peut trouver une main d'œuvre qualifiée dans tous les domaines. Ce sont là quelques-uns de nos atouts. Il est loin le temps, même si c'est toujours valable, où le soleil était notre principal argument.

Au-delà des atouts, comment expliquez-vous le succès rencontré par notre pôle de développement économique ?

C'est vrai que le succès est au rendez-vous de nos efforts. Nous sommes classés parmi les grandes agglomérations créatrices d'emploi. Je peux expliquer ce succès par le dynamisme créatif et innovant des entreprises. Je le rappelle souvent : la première richesse d'une entreprise, c'est les hommes et femmes qui y travaillent. Ce succès peut aussi s'expliquer par la gamme d'outils que Montpellier Agglomération propose. Tout au long de l'année, en effet, nous organisons de nombreuses manifestations pour mettre les entreprises en réseau. Notre offre immobilière participe à la réussite de l'économie dans l'Agglomération. C'est ainsi que BCD Travel, courtisée par d'autres villes de France et d'Europe, a décidé de s'implanter à Montpellier. Horiba ABX va pouvoir créer une unité de production sur place grâce au terrain que nous leur proposons. Enfin, nous offrons aux entreprises de les aider à s'implanter sur de nouveaux marchés comme ce fut le cas pour Coronis que nous avons pilotée en Chine.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Depuis quelques années, nous nous sommes lancés dans un grand élan stratégique de projets et de réalisations. Je pense au succès des hôtels d'entreprises, à peine construits et déjà remplis ou aux villages d'entreprises et aux ateliers relais qui donnent aux artisans les moyens de leur développement. Il faut que Montpellier Agglomération continue à développer son état d'esprit fédérateur qui permet de réunir les collectivités locales, les entreprises autour de grands projets et de bénéficier des aides de l'Etat. C'est ainsi que l'on a pu mener à bien nos deux pôles de compétitivité, Orphème dans le domaine de la santé et Quali-Méditerrannée dans celui de l'agronomie. Demain, grâce à la reconnaissance de ces pôles d'excellence régionaux, nous pourrons créer avec Agro M, un parc d'entreprises viti-vinicole.

LE CHIFFRE

88%

C'EST LE TAUX DE SURVIE À TROIS ANS DES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES PAR LE CEEI DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION, CONTRE 63% POUR LA MOYENNE FRANÇAISE.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

PARTENARIAT AVEC LA CHINE

Dans le cadre de la coopération entre Montpellier Agglomération et la ville de Shanghai signée en 2004 pour favoriser les échanges entre les entreprises locales et chinoises, deux nouvelles sociétés chinoises étudient avec Cap Omega une implantation future : Shanghai Fenglu information Technology Co. Ltd, développe des logiciels pour les musées et Shanghai Bridge Electronics Tech Co. Ltd fabrique des écrans LCD. La société chinoise Ixento créée en 2005 poursuit son développement dans les locaux de Cap Omega et emploie aujourd'hui trois personnes.

PACTE PME, UNE PREMIÈRE EN FRANCE
UN NOUVEAU SERVICE AUX ENTREPRISES

Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, et les signataires du Pacte PME, Jean-Claude Buselli, Président du Comité Richelieu, Joël Chabert, Directeur régional OSEO ANVAR et Françoise Guetron Gouaze, Directrice régionale OSEO BDPME à l'Hôtel d'Agglomération le 28 septembre dernier.

Renforcer les relations entre les grands groupes et les PME, tel est l'objectif du Pacte PME signé entre Montpellier Agglomération, OSEO* et le Comité Richelieu** le 28 septembre dernier. Une première nationale.

« En étant la première agglomération en France à signer le Pacte PME, vous avez osé aller plus loin dans l'accompagnement des entreprises », a noté Françoise Guetron Gouaze, directrice régionale OSEO BDPME, félicitant l'initiative de Montpellier Agglomération qui s'engage par cette signature à favoriser le rapprochement entre les grands groupes et les jeunes entreprises innovantes de son territoire. Ce Pacte PME vise à développer les échanges et collaborations entre les grandes entreprises nationales et internationales avec les start-up des pépinières de l'Agglomération. *« Nous nous sommes rendus compte que des entreprises allaient chercher loin des collaborations qu'elles avaient dans l'Agglomération ! Il y a une méconnaissance des uns et des autres à laquelle ce Pacte permettra de remédier »*, explique Gilbert Pastor, Vice-président chargé du Développement économique. Cet accord est un maillon supplémentaire dans la politique économique de l'Agglomération. *« C'est un pas de plus dans l'excellence »*, a conclu Georges Frêche lors de la signature de ce partenariat.

* OSEO est né du rapprochement en 2005 entre la BDPME et l'ANVAR. Il a vocation à financer et accompagner les PME.

** Né en 1989, le Comité Richelieu, qui regroupe 150 entreprises, représente les intérêts des PME françaises de haute technologie.

PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

LE CEEI, BRAS ARMÉ DE L'INNOVATION

Depuis 1987, l'accompagnement de la création d'entreprise et de l'innovation est au cœur de la politique de développement économique de Montpellier Agglomération. Le CEEI, Centre Européen d'entreprises et d'Innovation, est l'outil dédié à cet accompagnement. Sa mission : faciliter la création des entreprises innovantes et augmenter leurs chances de réussite. « Grâce à une méthode et des outils éprouvés, cette structure d'accompagnement a favorisé depuis 19 ans la création de 370 jeunes pousses qui ont généré plus de 3 100 emplois », souligne Patricia Reeb, directrice du CEEI à la tête d'une équipe de 18 professionnels. L'année dernière, 275 créateurs ont sollicité le CEEI pour un accompagnement et 89 d'entre eux ont été accompagnés dont certains sont hébergés à Cap Alpha ou Cap Omega, les deux pépinières d'entreprises de Montpellier Agglomération.

TÉMOIGNAGE

Stéphanie Gottlib-Zeh

PDG de Techsia, une PME installée à Cap Alpha, spécialisée dans la caractérisation de sous-sol pour les compagnies pétrolières, qui emploie 40 salariés.

« Nous nous réjouissons que Montpellier Agglomération, qui nous soutient depuis le départ, signe ce Pacte PME. Il s'inscrit parfaitement dans notre recherche constante de crédibilité, d'image et de reconnaissance face aux grandes entreprises, notamment les géants mondiaux du pétrole comme Total ou Shell qui sont nos principaux clients ».

3 QUESTIONS À...

Etienne Landais

Directeur de l'Agro M, école nationale supérieure agronomique de Montpellier.

La recherche agronomique à Montpellier vient d'être reconnue comme un des grands pôles d'excellence en France. Votre sentiment ?

Une grande fierté. Notre notoriété historique dans le domaine de la vigne et du vin a été confirmée le 5 octobre dernier dans un domaine beaucoup plus large. Nous faisons désormais partie des treize Réseaux thématiques de recherche avancée en France. Notre réseau d'excellence a une visibilité mondiale sur la science des plantes. Cette stature internationale sera encore confortée début 2007 par la création de Montpellier SupAgro, premier Grand Établissement créé en province. Cette Grande école naîtra de la fusion de l'Agro M, du Centre national d'études agronomiques des régions chaudes, de la Section des industries agroalimentaires des régions chaudes et du Centre d'expérimentation pédagogique de Florac. Elle regroupera un millier d'élèves étudiant en sciences agronomiques et agroalimentaires méditerranéennes et tropicales. Montpellier sera ainsi au premier rang de l'enseignement et de la recherche en agronomie.*

Comment permettre à cet important tissu de s'exprimer ?

Mon souhait a toujours été de former nos étudiants dans la réalité du développement économique. C'est dans cet esprit que nous lançons la construction de CapAgro, un bâtiment de 2 600 m² à terme, ouvert sur le monde de l'entreprise qui comprendra un nouvel incubateur, mais aussi un service de valorisation commun avec l'INRA, la filiale INRA transfert qui gère les brevets de cet institut de recherche, des services de Recherche et Développement de PME locales du secteur agro-alimentaire... Ce projet développé sur le site de l'Agro M, sera soutenu financièrement par Montpellier Agglomération avec qui nous développons un partenariat très étroit, exemplaire en France, notamment au travers du CEEI qui accompagne très efficacement les jeunes entrepreneurs issus de notre école.

Avez-vous d'autres projets tournés vers les entreprises ?

Dès janvier 2007, deux entreprises issues de notre incubateur, Sféris et Envilys, seront les premiers locataires du Parc d'entreprises viti-vinicoles que nous créons sur notre Domaine viticole de recherche et d'expérimentation, le Domaine du Chapitre à Villeneuve-lès-Maguelone. D'autre part nous étudions également avec l'Agglomération sur ce site un projet de lieu d'accueil du grand public consacré à la vigne et au vin en Languedoc. Un lieu convivial qui alliera l'histoire de la viticulture et le futur de la vigne.

** Le RTRA de Montpellier associe l'Institut National de la Recherche agronomique (INRA), le Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le Développement (CIRAD) et le centre internationale d'études supérieures en sciences agronomiques, Montpellier SupAgro.*

EXPLOITER TOUTES LES PISTES DE L'EMPLOI

Soutenir, développer l'activité et faciliter l'accès à l'emploi sont les trois enjeux du service Insertion par l'économique. Cela se traduit par la mise à disposition d'outils (Cyberbase, Missions Locales des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier…), l'organisation de manifestations (Rencontres pour l'emploi, Opportunités de reprise d'entreprises…), la mise en place d'opérations spécifiques avec les branches professionnelles (bâtiment, restauration, hôtellerie…), le développement de structures d'insertion par l'activité économique (autour de la construction du tramway, la collecte et traitement des déchets, les chantiers école…) et le soutien de structure d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise. Autant d'actions qui permettent de remettre le pied à l'étrier à des publics en insertion et de développer l'emploi. Sans cesse à la recherche de nouvelles pistes pour soutenir l'emploi, Montpellier Agglomération anticipe sur les besoins des entreprises, promeut les nouvelles formes de travail, favorise la reprise d'activités et soutien la création d'entreprises.

REPRENDRE UNE ACTIVITÉ, ÇA MARCHE !

Parce que près de 50% des chefs d'entreprises ont plus de 50 ans, parce que 4 entreprises sur 5 reprises sont pérennisées, parce que quand vous reprenez une entreprise vous pouvez commencer avec un fichier client existant, être accompagné par le cédant, avoir des salariés qualifiés, bénéficier de l'emplacement du cédant, bénéficier plus facilement de la confiance de vos fournisseurs… Pour toutes ces raisons, la reprise d'entreprise réduit les risques de l'entrepreneur ou d'une équipe qui veut se lancer sur un marché qu'elle connaît ou qu'elle recherche. Consciente de cet enjeu pour sauvegarder l'emploi et pérenniser les entreprises, Montpellier Agglomération sensibilise à la reprise d'entreprise et présente les différentes étapes de la reprise sur son site de la CyberBase. Elle organise également des conférences sur ce thème et deux fois par an des bourses d'opportunités. Prochain rendez-vous d'Opportunité de reprises d'entreprises le 18 novembre à l'hôtel d'Agglomération. Les candidats à la reprise pourront rencontrer les offres du territoire dans tous les secteurs d'activités présentées par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat, les professions libérales, la Fédération du Bâtiment, l'Ordre des experts comptables...

S'INFORMER À LA CYBERBASE

Recherche d'emploi, création d'activité, reprise d'entreprises, recrutement… La Cyberbase aide à s'approprier l'outil internet pour son projet professionnel. 5 600 visiteurs ont profité de ce service gratuit depuis début 2006 et plus de 21 800 abonnés sont inscrits au site internet de la Cyberbase.

Tatiana Capuoazzi-Boualam

Vice-présidente de Montpellier Agglomération, chargée de l'Insertion.

Montpellier Agglomération, soutenue par la Caisse des Dépôts et Consignation, le Conseil général de l'Hérault, la Région Languedoc-Roussillon et l'État participe à l'étude pour la création d'une pépinière dédiée aux entreprises coopératives.

Que représentent les sociétés coopératives ?

Tatiana Capuoazzi-Boualam : Les sociétés coopératives sont des SA ou SARL dont les salariés sont associés majoritaires et prennent ensemble leur destin en main. Elles connaissent une croissance ininterrompue depuis plus de dix ans. On compte aujourd'hui 1 700 sociétés coopératives qui regroupent 36 000 salariés. Elles représentent un potentiel de développement important sur notre territoire notamment dans le secteur du bâtiment, dans les filières spécifiques de l'environnement, les TIC, les services à la personne et bien sûr l'insertion par l'économique.

Pourquoi créer une pépinière d'entreprises coopératives ?

La pépinière d'entreprises est l'outil le plus performant pour assurer l'accompagnement de jeunes sociétés. Cap Alpha et Cap Omega l'ont prouvé. Les sociétés coopératives relevant de l'économie sociale et solidaire contribuent à la diversité et la complémentarité économique du territoire. Elles répondent à un souci d'ancrage territorial des entreprises, de développement durable et à une volonté de replacer l'humain au cœur de l'entreprise. Cette pépinière d'entreprises coopératives prévue sur l'extension de Parc 2000 dans le quartier Mosson permettra d'en accueillir une vingtaine d'ici fin 2008, toutes créatrices d'innovation et d'emplois. Ce sera une première en France !

CHANTIERS ÉCOLE

Depuis 2002, Montpellier Agglomération soutient les chantiers école. Leur vocation première est d'accompagner des personnes en situation d'emploi et de leur permettre de développer des compétences professionnelles en adéquation avec les besoins en main-d'oeuvre des entreprises. Sur les 256 personnes qui ont intégré un chantier école, 90 avaient trouvé un emploi durable à l'issue d'un chantier d'insertion, 30 avaient intégré une formation qualifiante, 5 avaient entrepris une démarche de création d'activité et 10 poursuivaient un chantier d'insertion. Depuis le 1er janvier 2006, près de 50 personnes sont en contrat sur les trois chantiers d'insertion en cours (Mécanique à Saint Jean de Védas, Rénovation bâtiment à Saint Brès et gros oeuvre-VRD-travaux paysagers à Lattes). Trois nouveaux chantiers (Murviel les Montpellier, Villeneuve-lès-Maguelone et Jacou) devraient démarrer avant la fin d'année.

RENCONTRES POUR L'EMPLOI

Les Rencontres pour l'emploi permettent aux chefs d'entreprises de rencontrer des futurs collaborateurs. Les communes de Castries, Jacou ou plus récemment Cournonterral ont accueilli ces manifestations très appréciées par les demandeurs d'emplois.

83 000

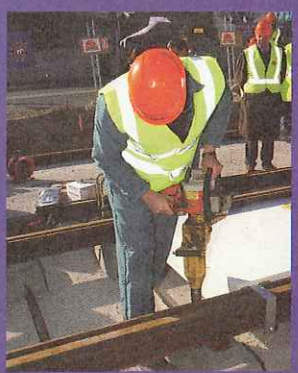

C'EST LE NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES PAR UN PUBLIC EN INSERTION SUR LA CONSTRUCTION DE LA LIGNE 2 DE TRAMWAY GRÂCE À LA CLAUSE D'INSERTION MISE EN PLACE PAR MONTPELLIER AGGLOMÉRATION AVEC LES ENTREPRISES INTERVENANT SUR LE CHANTIER.

35

C'EST LE NOMBRE DE PERSONNES DÉJÀ ENTRÉES EN FORMATION POUR SE PRÉPARER AUX MÉTIERS DE BCD TRAVEL, LE NUMÉRO UN MONDIAL DES VOYAGES D'AFFAIRES RÉCEMMENT IMPLANTÉ À L'HÔTEL D'ENTREPRISES DU MILLÉNAIRE. D'AUTRES SESSIONS SUIVRONT.

LES PARCS D'ACTIVITÉS
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

IMMOBILIER D'ENTREPRISES COMMUNAUTAIRE	
Cap Alpha	3500 m²
Pépinière d'entreprises	
Cap Oméga	5300 m²
Pépinière d'entreprises	
Cap Gamma et Cap Delta	7000 m²
Hôtels d'entreprises biopharmacie	
Hôtel d'entreprises du Millénaire	4000 m²
V.E.A.S Hannibal	2000 m²
Village d'Entreprises Artisanales et de Services	
Atelier-Relais	
Le Millénaire	1200 m²
Prades le Lez	1100 m²
Vendargues	200 m²

PARCS TECHNOLOGIQUES ET TERTIAIRES	
Aéroport	34 ha
Agropolis	4 ha
Euromédecine	172 ha
Jean Mermoz	13 ha
Eurêka	32 ha
Hippocrate	7 ha
Millénaire	47 ha
Odysseum	43 ha
Pôle ludique et commercial Métropolitain	

PARCS D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES, ARTISANALES ET AUTRES	
Clément Ader	4 ha
Garosud	115 ha
Charles Martel	7 ha
Marcel Dassault	34 ha
Massane	25 ha
Méditerranée	5 ha
Parc 2000	15 ha
Salaison	120 ha
Le Sérane	1 ha
Via Domitia	124 ha

LÉGENDE :

- Autoroute
- Autoroute en construction
- L.I.E.N (Liaison Evitement Nord)
- 1ère ligne de tramway
- 2ème ligne de tramway
- Hôtel d'Entreprises
- V.E.A.S. (Village d'Entreprises Artisanales et de Services) et Atelier-Relais
- Pépinière d'Entreprises

Échelle : 1 km

Montpellier Agglomération - juin 2006 - Design carte : Presghile

LES GRANDS RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Salon des entrepreneurs à Paris, Marché international des professionnels de l'immobilier à Cannes (MIPIM), Salon international des biotechnologies aux Etats-Unis, Salon européen de la recherche et de l'innovation à Paris, China Hi-Tech Fair à Shenzhen, Carrefour européen des biotechnologies… Chaque mois, Montpellier Agglomération est présente à travers le monde pour promouvoir le tissu économique local et faire connaître l'offre de l'Agglomération auprès des entrepreneurs et investisseurs. Cette année, Montpellier Agglomération tourne plus particulièrement son action internationale vers Australie dans le cadre de la Coupe du monde de rugby 2007 qui sera accueillie à Montpellier. Une convention d'affaires sera notamment organisée en septembre 2007 pour mettre en relation le tissu économique local et des entreprises australiennes.

Organisatrice d'événements, Montpellier Agglomération est aussi à l'initiative de rencontres ou de conférences qui favorisent les relations entre entrepreneurs. Ainsi, des centaines de dirigeants d'entreprises participent localement aux conférences organisées par Montpellier Prospectives et Montpellier Club d'Affaires. Ces rendez-vous permettent de rapprocher le monde de l'entreprise, de la recherche et les institutions afin d'initier des projets de développement communs ou des partenariats d'affaires.

LES PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUES

9 NOVEMBRE
Le Club d'Affaires TIC–Artisanat qui se tiendra à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault à 18h a pour objectif de promouvoir auprès des Artisans les Technologies de l'Information et de la Communication.
Accompagnement et expertise en matière d'immobilier artisanal, aide à la transmission et reprise d'entreprises artisanales, développement de l'emploi artisanal, aide à l'accès à l'innovation, valorisation des métiers de l'artisanat auprès du grand public… Au travers ces différentes axes, Montpellier Agglomération renforce ses actions auprès des artisans.

« Avec 6 800 entreprises qui représentent plus de 18 000 emplois, l'artisanat est un moteur de la vitalité économique de l'Agglomération. En signant en 2006 une convention de partenariat avec la Chambre des Métiers de l'Hérault, l'Agglomération entend promouvoir et développer ce secteur. »

Bernard Michel
Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé de l'Artisanat et du commerce.

DU 14 AU 16 NOVEMBRE
Les 28e Journées internationales de l'IDATE, rebaptisées Digiworld Summit 2006, sont organisées au Corum en partenariat avec Montpellier Agglomération.

18 NOVEMBRE
Opportunité de reprises d'entreprises (voir page 27) à l'Hôtel de l'Agglomération à Montpellier, de 9h à 12h.

24 NOVEMBRE
Le Kawa des entrepreneurs est un rendez-vous bimestriel proposé par le CEEI de Montpellier Agglomération qui favorise le partage d'expériences entre les responsables des entreprises innovantes.

27 NOVEMBRE
Montpellier Agglomération organise un Bio-Connexion qui permet de mettre en réseau les différents acteurs des biotechnologies en région.

30 NOVEMBRE
Montpellier Prospectives se tiendra à Agropolis sur le thème : Contrefaçon et trophées de l'innovation.

6 ET 7 DÉCEMBRE
Montpellier Agglomération sera présente au Forum de la création et de la transmission d'entreprises organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie

12 DÉCEMBRE
Montpellier Prospectives est organisé dans le cadre de la Fête des vignes sur le thème de la viticulture hi-tech (voir page 9).

14 DÉCEMBRE
Cette première Journée de rencontre entre grands comptes et PME organisée à Cap Omega par Montpellier Agglomération, OSEO et le Comité Richelieu portera sur le thème : *La sécurité des biens et des personnes sur le territoire.*

LE CHIFFRE

87 000

C'EST LE NOMBRE DE VISITEURS PROFESSIONNELS QUI ONT FRÉQUENTÉ LES SALONS NATIONAUX SUR LESQUELS ÉTAIT MISE EN AVANT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION EN 2005.

POUR EN SAVOIR PLUS

SITES INTERNET
www.montpellier-agglo.com *(rubrique Entreprendre)*
www.choixconcurrentiels.com

À LIRE
- Guide des parcs d'activités économiques *(disponible à l'Hôtel d'Agglomération)*
- Eco Infos : La lettre d'information économique de Montpellier Agglomération